



VILLE de JEUMONT

Dans le cadre du **RECENSEMENT DE LA POPULATION** qui aura lieu **du 15 Janvier au 14 Février 2015** la Commune recrute

DES AGENTS RECENSEURS (H / F)

Vous serez placé (e) sous l'autorité du coordonnateur des opérations de recensement et accompagné par une équipe d'encadrement

MISSIONS

- Se former aux concepts et aux règles du recensement. Deux ½ journées de **formation obligatoire** sont prévues : **1^{re}** entre le 15 et le 19/12/2014 ; **2^e** entre le 5 et le 14/1/2015
- Effectuer une **tournée de reconnaissance** entre le 19/12/2014 et le 05/01/2015 des adresses à recenser selon un secteur géographique déterminé par le coordonnateur : visites terrain + fiche technique par adresse à renseigner (catégorie de logement) + validation par le coordonnateur
- Déposer les **questionnaires de recensement**, aider éventuellement à leur remplissage, prendre rendez-vous pour les récupérer
- Participer à la **réunion d'étape** entre le 26 et le 30/01/2015
- Assurer le suivi des dossiers par adresse, procéder au classement des imprimés et tenir à jour un **carnet de tournée**
- Rendre compte **au moins une fois par semaine** de l'avancement de la collecte et faire état des difficultés particulières auprès du coordonnateur
- **Restituer** l'ensemble des documents en fin de collecte

PROFIL

- **Etre libre de tout engagement pendant la période du recensement**
- **Courtoisie et bonne présentation** sont indispensables
- **Niveau d'études ou de connaissances suffisant** (niveau BAC ou équivalent) : l'agent recenseur doit assimiler les concepts et les règles contenus dans le manuel qui lui est destiné et faire preuve d'aisance rédactionnelle
- **Disponibilité** : la durée de la collecte étant strictement limitée, l'agent recenseur doit accepter de nombreux déplacements quotidiens (y compris le week-end) ainsi que les horaires décalés (soirées)
- **Ténacité** : l'agent recenseur doit faire le nombre de visites nécessaires pour trouver à leur domicile les personnes qu'il doit recenser
- **Dynamique et motivé** : l'agent recenseur doit pouvoir s'adapter aux situations, savoir prendre des initiatives et avoir le sens des responsabilités et du travail en équipe
- **Aptitudes relationnelles** : l'agent recenseur doit être à l'aise dans les contacts avec la population. Il devra parfois convaincre, souvent rassurer (personnes âgées...), expliquer, renseigner
- **Qualités d'ordre et de méthode** : l'agent recenseur doit être en capacité d'organiser son planning professionnel de manière optimale

- **Bonne condition physique** (marche, déplacements extérieurs en saison hivernale, montée d'escaliers...)
- **Connaissance du territoire communal** indispensable
- **Permis B + véhicule** sont un plus
- **Discrétion, confidentialité, moralité, neutralité** : l'agent recenseur doit respecter le secret et veiller à la stricte confidentialité des données individuelles collectées. Il ne doit en aucun cas faire état de ses opinions. Il doit être d'une parfaite moralité.

Les candidatures sont à adresser par Lettre manuscrite + CV + Photo à :

Mairie de Jeumont
Recensement de la Population
BP 70159 – 59572 JEUMONT Cedex

Ou à déposer à l'**accueil de la Mairie – Niveau II du centre administratif**

AVANT LE 15 OCTOBRE 2014